

ARRÊTÉ DE CIRCULATION

Arrêté municipal portant sur l'instauration du sens unique chemin de l'Autan à titre permanent

Le Maire de la commune d'AIGREFEUILLE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-1 à L.2212-5 et L.2213-1 à L.2213-6,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R.110-2, R.411-1 à R.411-32 et R.413-1 à R.413-16,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Considérant que l'interdiction de stationner devant l'école entraîne une nécessité de fluidifier la circulation chemin de l'Autan afin de prévenir les accidents de la circulation et de renforcer la sécurité des élèves et de leurs parents,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité et de l'ordre public,

ARRETE

Article 1 : L'arrêté temporaire municipal n°2020/59/97 du 02 novembre 2020 est abrogé ;

Article 2 : Le sens unique est instauré à titre permanent sur la portion du chemin de l'Autan entre l'intersection avec le chemin de Lauzerville et l'intersection avec l'allée des Pyrénées ;

Article 3 : Un panneau « sens unique » est mis en place chemin de l'Autan au croisement avec le chemin de Lauzerville ;

Article 4 : Un panneau « sens interdit » est mis en place chemin de l'Autan à la jonction avec l'Allée des Pyrénées ;

Article 5 : Un panneau « interdiction de stationner » est mis en place devant l'accès au groupe scolaire et à la médiathèque chemin de Lauzerville ;

Article 6 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur ;

Article 7 : Monsieur le commandant de brigade de la gendarmerie de LANTA et le Maire de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté ;

Article 8 : Le présent arrêté, exécutoire à compter de ce jour, sera affiché en mairie ;

Copie du présent arrêté sera notifiée à : TOULOUSE METROPOLE (SGRM)
TOULOUSE METROPOLE (Pôle Est)
La gendarmerie de LANTA

Fait à AIGREFEUILLE,
Le 22 août 2023



Le Maire,
Christian André